AIRLINAIR
Chaque région est capitale

Lettre à l'ensemble du Personnel d'AIRLINAIR

Rungis, le 25 mai 2012

Objet : Projet pôle régional

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Depuis quelques jours la presse se fait l'écho du point d'étape effectué par Monsieur de Juniac hier jeudi en Comité Central d'Entreprise puis aux cadres d'Air France. Le communiqué de presse publié par Air France hier soir précise et je le cite :

« La restructuration de l'activité court et moyen courrier présentée par Air France prévoit trois pôles complémentaires : Air France, un pôle régional français et Transavia France.

- L'activité court et moyen-courrier exploitée en moyens propres par la compagnie Air France comprendra les vols alimentant l'activité long-courrier du hub de Paris-Charles de Gaulle, les lignes à forte clientèle affaires en France et en Europe ainsi que les vols au départ des bases de Marseille, Toulouse et Nice.

- Le pôle régional français rassemblera les compagnies Régional, Britair et Airlinair. Celles-ci exploiteront des vols vers le hub de Paris-Charles de Gaulle pour le compte d'Air France, ainsi que des vols point-à-point au départ de Paris-Orly et du réseau domestique, hors bases.

- Le pôle « loisirs » constitué par Transavia France exploitera des vols vers des destinations européennes et du bassin méditerranéen au départ de Paris-Orly et de métropoles régionales (hors Marseille, Nice et Toulouse). A l'horizon 2015-16, Transavia France devrait exploiter 20 à 22 avions, contre 8 actuellement.

Ces trois pôles permettront à Air France de mettre en avant les atouts de son offre en moyens propres (fréquences, programme de fidélité, réseau), d'optimiser l'organisation de son activité de vols « régionaux » et de tirer un meilleur parti de la croissance du segment d'activité « loisirs » avec Transavia France. »

(fin de citation)

.../...

Parc d'affaires Silic – 24-26 rue de Villeneuve – BP 40193 – 94563 Rungis cedex – France
Tél. : + 33 (0) 1.45.12.17.17 – Fax : +33 (0) 1.45.12.17.18 – SITA : ORY ALXH – E-mail : airlinair@airlinair.com
SA au Capital de 1 000 000 €-RCS de Créteil B 421 393 208 00028

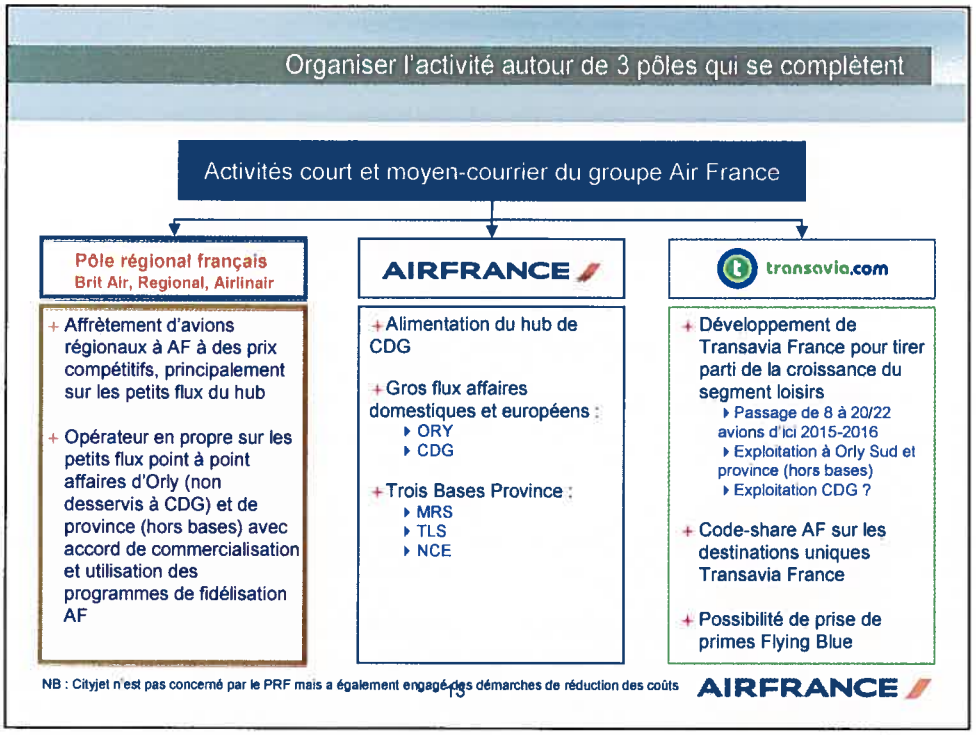

La constitution du pôle régional a été confiée à un Groupe de travail dirigé par mes soins à la demande de Mr De Juniac en relation étroite avec Air France, Britair et Regional.

Nous devons nous réjouir de faire partie des solutions qu'Air France envisage de mettre en œuvre.

Toutefois, ne nous y trompons pas, ceci suppose que nous soyons capables de baisser nos coûts comme nous avons commencé à le faire afin de rester compétitif dans le marché qui est le nôtre.

Même si certains chantiers sont engagés vers la diminution de notre coût unitaire, nous avons encore beaucoup à faire.

Je sais pouvoir compter sur tous et je resterai mobilisé auprès de vous pour que nous réussissions à apporter au groupe Air France notre contribution positive au redressement.

Bien cordialement,

Lionel GUERIN
Président Directeur Général